<u>Identification</u> <u>Propriétaire</u> <u>Caractéristiques</u> <u>Évaluation</u> <u>Répartition fiscale</u>

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 10 mars 2022, 01h50. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



10 mars 2022 01h50

Retour au menu

Retour au menu

Retour au menu

Retour au menu

Rôle d'évaluation foncière

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 335, 6E AVENUE

Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 4041721

Numéro matricule : 2518-57-2941-2-000-0000

Utilisation prédominante : Association civique, sociale et fraternelle

Numéro d'unité de voisinage : 3260

2. Propriétaire

Nom: CHEVALIERS DE COLOMB

Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique

Caractéristiques du terrain

Adresse postale: 335 6E AVENUE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC, J2X 1R1

Date d'inscription au rôle : 2000-01-01

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du bâtiment principal

Mesure frontale : 32,01 m Nombre d'étages : 1

Superficie : 1 457,900 m2 Année de construction : 1958 (Réelle)

Aire d'étages : 580,2 m2

Genre de construction : Non disponible

Lien physique : Détaché

Nombre de logements : 0

Nombre de locaux non résidentiels : 1

Nombre de chambres locatives : 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01

Valeur du terrain : 76 200 \$
Valeur du bâtiment : 187 300 \$

Valeur de l'immeuble : 263 500 \$

Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 222 100 \$



5. Répartition fiscale Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle				
Valeur imposable de l'immeuble :	0 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :		263 500 \$
Répartition des valeurs		Source législative		
<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	Nom de la loi	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Terrain non imposable	76 200 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	10
Bâtiment non imposable	187 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	10
Immeuble non imposable (compensable)	263 500 \$	Loi sur la fiscalité municipale	205.1	1